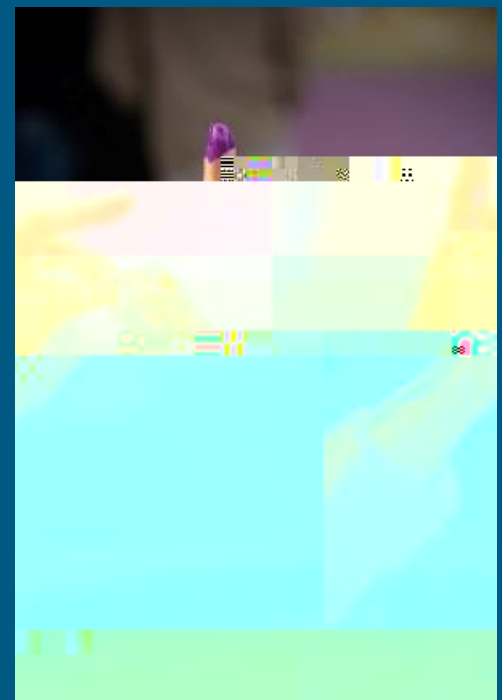


Le 30 Octobre 2020

Explorer la participation des femmes à la vie politique en Tunisie avec une focalisation sur les élections de 2019



30 Octobre 2020

THE
GARTER CENTER

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	1
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	2
INTRODUCTION.....	4
Méthodologie et approche.....	5
Cadre juridique et électoral pour la participation politique des femmes.....	6



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En mai 2019, le Centre Carter a lancé une mission internationale d'observation des élections présidentielles et législatives en Tunisie. Un des objectifs de la mission était d'identifier les obstacles empêchant l'accès des femmes aux droits et obligations internationaux et à mesurer leur participation en tant qu'électrices, aspirantes, candidates et actrices politiques. À cette fin, le Centre Carter a organisé 20



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Les participantes aux groupes de concertation ont déclaré qu'en tant qu'électrices, elles n'étaient confrontées qu'à peu d'obstacles techniques et qu'elles trouvaient en grande partie le processus



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

INTRODUCTION

Les enquêtes montrent que la participation des femmes à la vie politique améliore la gouvernance démocratique, accroît la réceptivité aux électeurs, renforce la coopération entre les partis et favorise le développement d'efforts de paix plus durables. Les transitions politiques sont des moments particulièrement cruciaux pour les droits des femmes car elles offrent des possibilités d'avancement mais peuvent également laisser les femmes vulnérables aux contrecoups et aux régressions.

La politique de genre et les droits des femmes ont émergé comme un élément central du discours politique immédiatement après la révolution tunisienne de 2011. Les discussions sur les droits de la femme ont servi en partie de moyen d'aborder la longue histoire du féminisme en Tunisie, et ont servi de substitut à des conversations plus larges sur l'identité tunisienne, la transition démocratique et la nature de la deuxième République. En conséquence, l'autorité gouvernementale intérimaire a inclus une disposition sur la parité hommes-femmes dans le décret régissant les élections de 2011 pour former l'Assemblée nationale constituante, l'organe chargé de rédiger la nouvelle constitution du pays.

La disposition relative à la parité hommes-femmes exigeait une parité H U W L F-D O U N E F ¶ H V W alternance entre les candidats masculins et féminins sur les listes électorales. Toutefois, elle n'a pas exigé des partis qu'ils placent les femmes dans la position la plus avantageuse en tête de liste. Avec une représentation de 28 % à l'Assemblée nationale constituante (ANC), les femmes n'ont pas atteint la parité, en partie à cause des limites de la disposition relative à la parité hommes-femmes. Néanmoins, la loi a bien garanti que les femmes auraient leur mot à dire dans le processus de rédaction de la constitution et la Tunisie contraste fortement avec l'Égypte, où les femmes n'ont remporté que huit des 508 sièges parlementaires en 2012.

Les femmes de l'Assemblée, aux côtés des organisations de la société civile, ont travaillé avec les limites de la partisannerie afin de constitutionnaliser la parité des sexes en 2014. Au cours de l'élaboration ultérieure de la loi électorale, la même disposition a été adoptée pour la parité verticale à partir de 2011, mais faute d'un soutien suffisant, l'obligation pour les hommes et les femmes d'être en tête de liste en nombre égal, appelée parité horizontale, n'a pas été respectée. En 2014, les femmes ont remporté 31 % des sièges au Parlement. À la fin de la législature en 2019, elles en détenaient près de 36 %, ce qui plaçait la Tunisie au 30e rang sur 193 pays pour la représentation des femmes. Une fois de plus, les femmes ont travaillé ensemble pour faire passer une loi historique visant à éliminer la violence contre les femmes en 2016. Elles ont également réussi à modifier la loi électorale au niveau municipal pour y inclure la parité horizontale en 2017. De ce fait, 47 % des conseillers municipaux sont des femmes.

⁴ Cammisa, A. et Reingold B. " Les femmes dans la législation de l'État et la recherche législative de l'État : de la GH OD VLPLOLWXGH HW GH OD GLIIPUHGFH 6WDWH 3ROLWLFV DQG 3RO /HJLVODWLYHWWRP & PWTW (2001).

⁵ Parlement européen, Direction générale des politiques extérieures, "Enhancing EU Action to Support Universal 6WDQG DUGV IRU :RPHQ V 5LJKWV LQ 'HPRFUDWLF 7UDQVLWLRQV 7KH 8 2012.

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPOJOIN_ET\(2012\)457119_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2012/457119/EXPOJOIN_ET(2012)457119_EN.pdf)

⁶ Aux fins du présent rapport, la parité horizontale désigne l'obligation de nommer un nombre égal d'hommes et de femmes en tête de liste.

⁷ <https://data.ipu.org/womenranking?month=8&year=2019>



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

En dépit de ces progrès, les femmes n'ont pas encore atteint la parité et sont restées sous représentées aux niveaux de leadership au sein des partis politiques et à tous les niveaux du gouvernement et des institutions politiques. Sur 53 candidats, seules trois femmes se sont présentées à la présidence depuis 2014. La diminution de 21 sièges de la part des femmes au parlement à partir de 2014 est particulièrement décevante compte tenu du rôle joué par les femmes dans la transition démocratique et à l'Assemblée nationale constituante.

Les militants des droits de la femme craignent que les progrès dans ce domaine ne s'arrêtent, car le nombre de femmes parlementaires est encore loin d'atteindre la masse critique. De même, malgré les progrès réalisés en matière d'inscription des femmes sur les listes électorales, les électeurs ont noté que les électrices se sont également révélées être un groupe difficile à mobiliser depuis 2011.

À la suite des élections de 2019, le Centre a cherché à mesurer la participation politique des femmes aux élections par rapport aux droits et obligations internationaux et régionaux et à identifier les obstacles à l'accès. Ce rapport expose en détail les travaux de recherche du Centre visant à évaluer la participation politique des femmes dans un certain nombre de domaines, notamment dans la vie publique, le processus d'inscription des électeurs, en tant qu'électrices le jour des élections, en tant qu'aspirantes et candidates, et dans la gouvernance, et propose des recommandations pour promouvoir et développer cette participation dans le futur.

Méthodologie et approche

En janvier 2020, le Centre a organisé des groupes de réflexion en coordination avec l'Association tunisienne pour l'intégrité et la démocratie des élections (ATIDE) et ELKA Consulting. Vingt groupes de concertation réunissant un total de 221 participants ont été organisés dans cinq villes (Le Kef, Tunis, Sousse, Gafsa et Medenine) représentant cinq régions. Les indicateurs de population, de localisation, de poids économique et de participation électorale ont été utilisés pour sélectionner les villes et l'ordre a été déterminé au hasard.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

ELKA. Tous les travaux des groupes ont été menés en arabe tunisien. Après les groupes de discussion, les modérateurs, le personnel du projet et les responsables du programme ont contribué à l'analyse de la recherche, à l'évaluation des principaux résultats et aux recommandations.

Tous les soins ont été apportés pour s'assurer qu'aucune influence extérieure ne soit exercée sur les participants. Le guide de modération n'a été partagé avec aucune autorité locale et les lieux ont été choisis pour faciliter l'observation à distance par le personnel du Centre Carter, en garantissant la confidentialité des participants. Hormis les variations régionales mineures, les résultats des groupes étaient suffisamment similaires pour parvenir à une itération et garantir qu'aucune influence extérieure induite n'avait été exercée.

Afin d'affiner ses recherches et d'identifier les barrières auxquelles se heurtent celles souhaitant être élues et travailler en politique et dans la société civile, le Centre a mené 50 entretiens approfondis entre décembre 2019 et mars 2020. Les personnes interrogées comprenaient des députés, hommes et femmes, issus d'un large éventail d'idéologies et de partis politiques, des candidats non retenus et des membres d'organisations de la société civile représentant les femmes et les droits des minorités, la gouvernance et les droits de l'homme, ainsi que des organisations d'observation électorale. Le Centre a également interviewé des représentants de l'ISIE, de la Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) et de la Cour des comptes.

Cadre juridique et électoral pour la participation politique des femmes

La Tunisie est signataire de plusieurs traités internationaux qui protègent et promeuvent les droits des femmes et leur participation politique. Ces traités protègent la participation libre et égale aux affaires publiques du pays, y compris l'accès à l'égalité de droits et des libertés sans discrimination dans tous les domaines ; le droit d'exprimer librement ses opinions ; et le droit de se rassembler librement sans détention illégale.¹⁰ Les conventions internationales prévoient aussi plus spécifiquement l'accès des femmes sans discrimination à la vie publique, au gouvernement, aux fonctions publiques et à l'élaboration des politiques, directement ou par l'élection de représentants par le biais de scrutins libres et équitables. Par ailleurs, les accords internationaux et régionaux affirment l'égalité de la participation politique de jure et de facto des femmes à la fois comme citoyennes informées, comme élues et comme électrices. Les d reconnaissent les facteurs complexes qui peuvent créer une distance entre les d

La constitution tunisienne est généralement conforme aux droits et obligations internationaux dans l'organisation de son système électoral. Elle garantit le suffrage universel et des élections libres, équitables et transparentes. Le vote est un droit individuel et le scrutin est secret. La constitution garantit également la liberté de conscience et d'opinion à ses citoyens et affirme leur droit d'accès à l'information.

La constitution comprend également plusieurs articles liés plus directement au genre tout en séparant les droits des femmes des droits de la famille, en affirmant les droits individuels avec une référence spécifique au genre, et en établissant l'égalité des droits et des devoirs dans tous les domaines. L'article 34, paragraphe 2, stipule que l'État veille à garantir la représentativité de la femme dans les assemblées



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

et les attentes sociales, reléguant les femmes dans la sphère privée et les hommes dans la sphère publique. Les femmes peuvent alors faire face à des reproches sociaux, économiques ou politiques pour avoir dépassé cette frontière.

Les femmes des groupes de concertation ont relevé la subordination des femmes, l'inégalité d'accès social aux espaces publics et la marginalisation économique et régionale comme autant de caractéristiques qui limitent leur pleine participation à la vie publique et communautaire. Elles ont également fait état d'une épidémie de violence à l'égard des femmes, tant en public qu'en privé. Nombre de ces problèmes ont été exacerbés depuis 2011, contribuant au mécontentement des femmes face au statu quo politique.

Subordination des femmes Les femmes des groupes de discussion ont évoqué le sentiment d'être des citoyens de deuxième classe dans leur propre communauté. Les participantes ont déclaré que les femmes ne sont pas libres et que leur conduite est socialement contrôlée en public.

"Tout affecte la dignité des femmes, mais rien ne touche les hommes."
Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Sousse

Selon les participants aux groupes de discussion, la société méprise les femmes, les marginalise et les considère comme inférieures aux hommes. Les femmes ont également déclaré qu'elles ont le sentiment que leurs droits ne sont pas protégés ni garantis dans la pratique, malgré les nombreuses lois protégeant et affirmant ces droits.

/HV IHPPHV QRQRW SDV GH YDOHXU /HXUV GURLWV QH V
existent et qu'il existe même une ministre de la femme !
Une des femmes du groupe de discussion +35 du Kef.

Accès à l'espace public en fonction du genre Avec la relégation des femmes dans la sphère privée, de nombreux espaces hors du foyer sont socialement considérés comme masculins, notamment dans le sud et l'intérieur du pays. Les femmes des groupes de discussion, en particulier au Kef, à Gafsa et à Medenine, ont souligné le manque d'espaces sûrs pour le divertissement des femmes et des familles. Elles ont déclaré que les cafés sont les seuls espaces de loisirs de leur communauté et qu'ils sont souvent socialement inaccessibles aux femmes. Ces espaces fonctionnent non seulement comme des établissements commerciaux, mais aussi comme des centres d'activité sociopolitique. Un sondage mené en décembre 2019 a montré que 41 % des répondants ont identifié les cafés comme le principal forum de discussion politique, les ménages arrivant en deuxième position, loin derrière, avec 18% d'alternatives sûres pour les femmes, et leurs enfants, a un impact sur leur capacité à participer au discours sociopolitique, à établir des réseaux sociaux plus larges, et à acquérir le poids social et la notoriété communautaire nécessaires pour se présenter à des fonctions politiques et participer aux élections en tant qu'électrices pleinement informées.

La violence contre les femmes Les femmes des vingt groupes de discussion ont souligné les niveaux de violence omniprésents qu'elles et les autres femmes de leur entourage subissent dans les sphères publiques et privées. En public, elles ont déclaré qu'elles sont confrontées à un harcèlement sexuel dans la



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

s'expriment ou non. Les participantes se sentent particulièrement en danger la nuit, ce qui est aggravé par le manque d'éclairage public et la rareté des transports nocturnes. Une femme de Gafsa a déclaré que les femmes ont tellement peur de sortir après la tombée de la nuit, que même si elles ont une urgence médicale pendant la nuit, elles doivent attendre le matin pour se rendre à l'hôpital.

Si certaines identifient se sentir plus en sécurité grâce à une présence policière plus importante dans les rues avant la révolution, les participantes identifient maintenant la police comme étant à la fois un catalyseur et auteur de harcèlement et de violence. À Sousse, une femme a déclaré avoir été agressée par deux policiers sous le couvert d'une fouille policière. Lorsqu'elle a pris la parole et a dit que s'ils voulaient la fouiller, ils devaient l'emmener au poste de police, ils l'ont prise en charge et ont déposé des plaintes contre elle.

"Si vous ne vous sentez pas en sécurité avec la police, comment pouvez-vous vous sentir en sécurité devant des hommes ordinaires ?"

Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Sousse

" Nous ne nous sentons en sécurité nulle part. "

Une des femmes du groupe de discussion +35 de Medenine.

Les participantes et les femmes de leur communauté sont également confrontées à la violence domestique de la part de leurs frères, pères ou maris. Selon les participantes des groupes de discussion, le fait de signaler ces incidents à la police ne sert à rien. La police refuse de croire les femmes, accepte de leur donner des pots de vin pour ne rien faire, ou dit que c'est une affaire privée. Les hommes qui ont du pouvoir social et de l'argent peuvent utiliser leur influence pour éviter les conséquences. Tout en saluant l'adoption de la loi sur la violence à l'égard des femmes, les participantes critiquent vivement son manque d'application.

Nous n'avons pas besoin de nouvelles lois, nous avons besoin de nouvelles actions.

Une des femmes du groupe de discussion +35 de Gafsa.

Les niveaux de violence généralisée auxquels les femmes sont confrontées enfreignent leur droit à la dignité et à la sécurité personnelle. Cela compromet la capacité des femmes à participer pleinement et en toute sécurité à la vie communautaire et publique.

L'inégalité économique et régionale. Les femmes des groupes de discussion ont également indiqué que les femmes se voient refuser l'égalité des chances en matière d'emploi. Les diplômées ne sont pas recrutées au même niveau que leurs homologues masculins pour les emplois de bureau ou d'administration publique. Les participantes ont également évoqué les disparités salariales entre les sexes dans les différents secteurs. En raison de l'état de l'économie et de l'augmentation du coût de la vie, les femmes sont contraintes d'occuper les emplois les moins rémunérés et bénéficient de moins de protections au travail, comme le travail en usine ou dans l'agriculture. Les femmes sont également soumises à des lois de succession et de propriété foncière inéquitables, ce qui réduit encore leur capacité à accumuler des richesses, à être financièrement autonomes ou à financer une campagne politique.

Lorsque l'employeur a découvert que j'étais mariée et que j'avais des enfants, il a refusé de m'embaucher.

Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Sousse

Cette marginalisation est aggravée pour les femmes qui vivent dans les zones rurales. La disponibilité des services de base est intermittente pour les femmes rurales et l'accès réduit aux transports rend la recherche et le déplacement vers le travail plus difficiles et plus dangereux. Les femmes constituent la

La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

plutôt exprimé une faible confiance, voire aucune, dans l'importance de leur vote.

La motivation pour s'inscrire La grande majorité des femmes inscrites des groupes de discussion ont parlé de leur décision de s'inscrire comme un exercice de leurs droits et obligations en tant que citoyennes tunisiennes. Elles voulaient utiliser leur voix et être entendues. La plupart ont décrit leur enthousiasme à l'idée de s'inscrire et de voter par la suite en relatant leur histoire d'inscription.

C'est important. Cela me permettra de donner mon avis et faire mon propre choix. Ma voix fait la différence. Je crois que ma voix peut changer les choses.
Une des femmes du groupe de discussion de jeunes à Medenine

Dans l'ensemble, les femmes inscrites ont trouvé le processus facile à comprendre. Elles ont



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

leur carte d'identité nationale sur elles, sauf si elles devaient parcourir de longues distances. Cela signifie que ces dernières n'avaient pas pu bénéficier des efforts d'inscription spontanés déployés par l'ISIE dans les espaces publics, à moins qu'elles ne puissent être convaincues de revenir une seconde fois à l'agent inscripteur avec leur carte.

Refus de s'inscrire Dans la grande majorité des cas, les femmes qui ont participé aux groupes de discussion et qui n'étaient pas inscrites avaient eu la possibilité de s'inscrire, déclarant qu'elles étaient tombées sur des agents de l'ISIE "partout où nous allions". Beaucoup avaient même été explicitement invités à s'inscrire, mais ont refusé. À l'exception des femmes de plus de 35 ans à Medenine, celles qui n'étaient pas inscrites avaient des membres de leur famille, des amis, des voisins ou collègues qui étaient inscrits et/ou avaient voté lors d'élections antérieures. La grande majorité d'entre elles ont déclaré que la discussion politique était courante, tant dans la société que dans leurs foyers.

Deux catégories de femmes sont restées non inscrites. La plupart des participantes aux groupes de discussion non inscrites ont exprimé leur désillusion politique et ne voyaient pas l'intérêt de s'inscrire pour voter. Elles ont dit qu'elles avaient perdu espoir, qu'elles n'avaient vu aucun progrès ou changement



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Les normes internationales et régionales affirment le droit de vote, le libre choix des candidats et le secret du vote. L'éducation civique et électorale, ainsi que l'accès à l'information sur les candidats et les programmes politiques, sont également essentiels pour créer un électorat informé et capable d'exercer son droit de vote.²⁵

La plupart des femmes qui ont participé aux groupes de discussion ont trouvé le processus de vote simple et facile d'accès. Elles ont identifié deux obstacles techniques : la distance par rapport aux bureaux de vote et le fait d'être débordé par le vote collectif. Comme le confirment les sources secondaires et les entretiens, les femmes ont également désigné la violence électorale comme un obstacle à la participation.

Plus généralement, les groupes de discussion ont été caractérisés par une nette méfiance entre les citoyens et les élites et institutions politiques. Les femmes ont exprimé leur profonde frustration quant à leur qualité de vie, à leurs communautés locales et au pays en général. Une écrasante majorité des participants a déclaré que la situation politique et économique s'était détériorée depuis 2011, et que les



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

bulletin de vote, elles ont trouvé ce dernier confus et difficile à lire, et ont déclaré qu'il rendait les électeurs plus âgés.

- La proximité de leur bureau de vote correct a également constitué un obstacle pour certaines électrices. Les étudiants vivant à Tunis loin de leur ville natale n'ont pas pu revenir le jour des élections pour voter. Les électrices des zones rurales ont déclaré que les bureaux de vote disponibles dans leur communauté étaient trop éloignés de leur domicile, qu'elles manquaient de moyens de transport ou qu'elles n'avaient pas le temps de se déplacer compte tenu de la garde des enfants et de leurs tâches ménagères.

Violence, coercition et exclusion Selon les sondages effectués à l'approche des élections, 57 % des femmes interrogées étaient très préoccupées par la violence liée aux élections et 17 % quelque peu inquiètes.²⁶ Bien que les femmes des groupes de discussion aient été réticentes à parler ouvertement de la violence contre la femme lors des élections ou des pressions familiales, elles ont fait allusion au fait qu'elles connaissaient toutes des femmes dont la participation politique avaient été contrôlés par les hommes de leur famille. Ceci était particulièrement présent dans les groupes de discussion avec les femmes de plus de 35 ans.

Le Centre Tunisien Méditerranéen (TMED), une OSC tunisienne, a suivi les expériences des femmes rurales dans sept circonscriptions pendant les campagnes et le jour des élections. Ils ont constaté 365 cas de femmes contraintes ou forcées à voter d'une certaine manière par le retrait de leur carte, d'iden l'achat de votes ou l'intimidation. Ils ont également relevé trois cas de femmes harcelées et intimidées



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Cette dynamique est exacerbée par l'augmentation constante du coût de la vie et du taux d'inflation. Les



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

du tout dans la description du choix des participantes, le deuxième débat présidentiel a été un déterminant pour leur soutien à Kais Saïed. Elles ont évalué la performance de Kais Saïed comme étant impressionnante, éloquente et, outre son absence d'association partisane, ce qui a prouvé son incorruptibilité et sa fiabilité.

Les attitudes envers le Parlement L'attitude des femmes dans les groupes de discussion à l'égard des



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

La participation des femmes ertant qu'aspi



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

femmes qui sont rarement en tête de liste.

Ainsi, la représentation des femmes est tributaire de l'évolution du paysage politique tunisien. Cela crée un plafond de facto à leur présence au Parlement et exclut les femmes des petits partis.

Les partis politiques Outre l'absence de parité horizontale obligatoire, les femmes parlementaires et les agents internes ont identifié les partis politiques comme étant le plus grand obstacle à la nomination de femmes en tête de liste et à la promotion des femmes en tant que candidates. Selon des entretiens menés avec des militantes et des candidates, les partis politiques sont en grande partie les gardiens des candidatures et font preuve d'un important parti pris masculin lors de la désignation des candidats. Souvent, les électeurs ont blâmé le conservatisme de l'électorat et sa réticence à accepter des femmes comme candidates pour justifier le parti pris masculin en tête de liste. Cependant, les personnes interrogées ont insisté sur le fait que les partis politiques sont, sinon plus, patriarcaux que la société.

Les femmes des groupes de discussion ont également identifié la mentalité patriarcale des hommes et de la société comme un obstacle pour la participation des femmes en politique. Les femmes elles-mêmes cependant, dénoncent la faible présence féminine en politique en général et souhaitent la renforcer au parlement également. Elles ont affirmé que les hommes et les femmes étaient égaux et que cela devait se refléter en politique. En outre, les participantes ont voulu que les hommes comprennent et défendent leur propre cause. Certaines personnes se sont montrées préoccupées par le formalisme et ont estimé que certains partis politiques n'incluent les femmes qu'en raison de l'obligation légale et choisissent des femmes non qualifiées. Les femmes ont exprimé des réserves sur l'idée d'une femme présidente, bien qu'elles aient eu du mal à en expliquer les raisons.

La sousreprésentation dans les partis politiques Les partis politiques sont des institutions largement dominées par les hommes. Il y a 221 partis politiques enregistrés en Tunisie ; seuls trois sont dirigés par des femmes. Les deux candidates féminines à la présidence sont Ayda Moussi du Parti Destourien Libre (PDL) et Selma Elloumi Rekik d'Al Amal sont à la tête de leurs partis respectifs. Olfa Terras est à la tête d'une ONG qui a présenté des listes électorales en 2019.

Les femmes sont universellement sous-représentées dans les structures locales, régionales et nationales des partis politiques. En outre, selon les personnes interrogées, les femmes qui travaillent au sein du parti politique occupent souvent des fonctions administratives, et non des postes de direction ou de décision. Une militante politique a décrit ce plafond de verre : dans son parti, un nombre important de femmes occupaient des postes de niveau moyen, mais étaient très rarement à des postes de pouvoir.

Marginalisation par rapport à la prise de décision :



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

moyens de louer des locaux dans tout le pays. Il a ajouté qu'il était impossible de trouver un espace ouvert aux femmes pour organiser des réunions de parti afin de discuter des stratégies de campagne.

Accès aux médias pendant les campagnes Le rapport de la HAICA sur l'accès des candidats à la télévision et à la radio a montré un accès inégal entre les hommes et les femmes et a déterminé que la parité n'était pas respectée. Les deux candidates à l'élection présidentielle se sont classées dans le bas de l'échelle, y compris les minutes des talk-shows et des bulletins d'information politiques, ainsi que les minutes consacrées à la couverture de leur campagne. De même, les femmes candidates aux élections parlementaires ont été exclues de la couverture télévisée et radiophonique. En tant que candidates à la présidence, les chefs de parti et les têtes de liste sont les plus recherchées par la télévision et les invités, ce qui signifie que les femmes sont structurellement désavantagées. Cependant, même en tenant compte de la disparité entre les femmes et les hommes en tête de liste, les femmes étaient disproportionnellement sous-représentées.

Les personnes interrogées ont attribué la disparité médiatique liée au genre à la fois aux partis et aux médias eux-mêmes. Ils ont affirmé que les partis politiques ne répartissent pas les opportunités médiatiques de manière égale entre les candidats hommes et femmes ou leurs substituts. Parallèlement, les médias recherchent souvent les personnalités politiques les plus connues ou les plus controversées, qui sont souvent des hommes. Le calendrier électoral tronqué en 2019 a également joué un rôle. Les élections présidentielles ont éclipsé la couverture des élections législatives.

La station de radio Shems FM s'est avérée être une exception, consacrant près de la moitié de son temps d'antenne aux femmes. Selon une organisation de surveillance des médias, le président de Shems FM a engagé la station à assurer la parité entre hommes et femmes pendant la campagne.

Les femmes des groupes de discussion ont remarqué l'accès réduit des femmes aux médias, tant comme candidates que comme commentatrices politiques et en ont été gênées. Elles ont convenu que l'égalité y devait être respectée et que la disparité de couverture constituait un désavantage pour la plupart des



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

"Ils doivent être obligés, sinon ils ne le feront jamais"
Une femme membre d'un parti

La parité horizontale et la parité interne au sein des partis ne permettront toutefois pas de lever tous les obstacles à l'inclusion des femmes candidates. Cependant, les femmes politiques chevronnées ont vu de leurs propres yeux comment une obligation légale se répercute sur des facteurs atténuants. Par exemple, depuis l'instauration de la parité verticale en 2011, le discours a changé. Les femmes parlementaires ont décrit comment la présence des femmes à l'Assemblée de 2011 et au Parlement de 2014 a publiquement prouvé la compétence des femmes auprès des électeurs et, dans une certaine mesure, de leurs homologues masculins. Auparavant, les dirigeants des partis citaient le manque de femmes compétentes comme l'une des principales raisons de la disparité entre les sexes en politique.



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Se présenter aux élections et être élu ne suffisent pas à garantir la pleine participation des femmes aux affaires publiques du pays.

La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

\$ / 1,6, (

1. Mettre en place un programme plus solide d'intégration de la dimension de genre pour les femmes non enregistrées en élaborant des plans adaptés aux niveaux régional-régionaux en consultation avec les coordinateurs régionaux de l'ISIE, et les OSC tunisiennes et autres pour cibler les femmes non enregistrées.
- 2.

9 en Tunisie

Total desparticipantes	
12	24



La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Femmes inscrites

Ville	Nbre de GD	Femmes (18-35)	Femmes (>35)	Total des participantes
Le Kef	2	12	10	22
Tunis	2	10		

La participation des femmes aux élections de 2019 en Tunisie

Cartographie des Groupes de Discussion





ANNEXE B: Guide de Modération (questions modèles)

QUESTIONS IMPORTANTES ET RELATIONS AVEC LES ÉLITES

1. Quelles sont les questions les plus importantes pour vous ? Au sein de votre communauté ? En Tunisie? Pour les femmes?
 - a. Est-ce que les politiciens en parlent ?
 - b. Les politiciens ou les partis se préoccupent-ils également de ces questions ?
2. Que faut-il faire pour améliorer la situation actuelle ?
3. En qui avez-vous confiance pour contribuer à améliorer les choses ?
4. Quelles sont les élections les plus importantes en général : présidentielles ou législatives? En 2019?
5. Quelles sont vos attentes à l'égard du Parlement/Gouvernement? Du Président?

INSCRIPTION (NON INSCRITES)

1. Pourquoi n'êtes-vous pas inscrite ?
2. Est-ce que l'inscription est importante? Pourquoi / Pourquoi pas?
3. Comment vous inscrivez-vous pour voter si vous le souhaitez ? Si vous ne le savez pas, comment pourriez-vous le savoir ?
4. Levez la main si vous avez une carte d'identité nationale.
 - a. Où la gardez-vous ? Si vous n'en avez pas, pourquoi ? Comment en obtenez-vous une nouvelle ?
5. Connaissez-vous quelqu'un qui s'est inscrit pour voter et/ou qui a voté ?
 - a. Avez-vous discuté de l'inscription et/ou du vote avec elle? De quoi avez-vous discuté ?
6. Qu'est-ce qui vous convaincrat de vous inscrire pour voter?
7. Souhaitez-vous avoir pu voter aux élections de 2019? Pourquoi / Pourquoi pas?

INSCRIPTION (INSCRITES)

1. Pourquoi avez-vous décidé de vous inscrire ? Quand et comment vous êtes-vous inscrite ?
2. Avez-vous eu des problèmes pour vous inscrire? Quels étaient ces problèmes ?
 - a. Quelle a été la partie la plus difficile/la plus compliquée de l'inscription ?
 - b. Comment l'inscription pourrait-elle être plus facile ?
3. Comment avez-vous appris comment vous inscrire et quelles sont les dates d'ouverture des inscriptions ? Comment avez-vous su où aller et quoi emporter avec vous ?

LA CAMPAGNE

1. Comment avez-vous d'abord pris connaissance des candidats ?
 - a. Quelles ont été vos interactions avec les partis/coalitions/candidats ?
2. Quelles questions avez-vous posées aux candidats ou aux militants qui sont venus chez vous ? Dans quelle mesure leurs réponses ont-elles été satisfaisantes ? Dans quel sens ?
 - a. Que souhaitez-vous avoir demandé ?
3. Que peut faire un candidat pour vous persuader de voter pour lui ?

POINTS DE VUE SUR LES CANDIDATURES FEMININES

1. Que pensez-vous des femmes qui se présentent au parlement ou à la présidence ?



THE
CARTER CENTER



One Copenhill 453
Freedom Parkway
Atlanta, GA 30307
(404) 421-1000

www.cartercenter.org